

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
CANTON DE TEMPLEUVE

Effectif légal du Conseil Municipal : 15

Nombre de Conseillers en exercice : 13
--

de Présents : 11

de Votants : 13

OBJET (25)

Marché restauration scolaire

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : 25 juin 2024

que la convocation du Conseil ordinaire avait été faite le : 17 juin 2024

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Luc VERLYCK

Pour copie conforme,
Le Secrétaire de Séance
Dié CATTEAU



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 24 Juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de TRESSIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jean-Luc VERLYCK.

Etaient présents : Jean-Louis BLANGY, Dié CATTEAU, Vincent DEBEIR, Hugo DOSSIN, Sophie DRUGMAN Françoise JARMUZEK, Christine LEGLEYE, Eric MOUVEAU, Séverine ROGIER, Kathy SYX, Jean-Luc VERLYCK

Absentes excusées :
Stéphanie DEPUYDT, ayant donné procuration à Séverine ROGIER
Monique LOOSEN ayant donné procuration à Françoise JARMUZEK

Monsieur Dié CATTEAU a été désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

ATTRIBUTION MARCHE DE RESTAURATION SCOLAIRE

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 24 juin 2024 pour analyser le dossier reçu. La commission a validé la proposition de la société Sobrie Restauration domiciliée à Tourcoing (59 200) 26 Rue Maurice Sarraut,

repas maternelles	2,75 € TTC
repas primaires	2,80 € TTC
repas adultes	3,34 € TTC

Après délibérations, le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents et représentés le choix de la commission d'appel d'offres.